

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18057 - 70ÈME ANNÉE

Partenariat de Maurice avec Cristal Union et British Sugar Garantie de vendre au moins 230.000 tonnes de sucre par an en Europe Maurice a sauvé sa filière canne-sucre Et La Réunion ?

En annonçant coup sur coup la signature de deux accords commerciaux avec deux groupes européens, les producteurs de sucre de Maurice ont obtenu l'assurance de vendre plus de la moitié de leur production en Europe. Il leur reste encore plus de 170.000 tonnes à placer dans le monde. Ces accords permettent à la filière canne-sucre de Maurice d'avoir la garantie de vendre au-delà de 2017.

Depuis 2008, le Syndicat des sucres de Maurice était partenaire de Südzucker, premier fabricant mondial de sucre. Chaque année, Maurice avait l'assurance de vendre environ 300.000 tonnes de sucre, soit 80 % de sa production, en sucre blanc. Le reste, des sucres spéciaux, étaient vendus en Europe, aux États-Unis et sur le marché mondial. Environ 25.000 tonnes sont quant à elles disponibles pour la consommation locale.

C'était la solution mauricienne à la fin du Protocole sucre en 2009. Le Protocole sucre garantissait un quota et un prix garanti pour le sucre mauricien en Europe. Depuis 6 ans, nos voisins ont donc réussi à maintenir leur production. Ils ont tiré parti de la réforme sucrière européenne qui a baissé le quota de Südzucker. Pour garder ses positions commerciales en Europe, Südzucker a donc compensé en achetant à Maurice du sucre blanc. Cet accord s'est traduit par la construction de raffineries à Maurice. Les Mauriciens sont donc capables de produire chaque année plus de 300.000 tonnes de sucre blanc.

La fin des quotas sucriers en Europe en 2017 change tout. Südzucker, comme ses concurrents, peut produire sans limite. Le contrat avec Maurice prend fin cette année au mois de septembre. 2014 était donc la dernière campagne sous ce régime.



L'avenir du sucre de Maurice est assuré après 2017. Mais qui achètera le sucre réunionnais après 2017 ?

Plus que la production réunionnaise

Mais pour Maurice, l'échéance 2017 ne signifiera pas la fin de l'industrie sucrière.

En effet, le 19 janvier, c'est Cristal Union qui a signé un contrat. Tous les ans, cette coopérative de planteurs de betteraves français achètera à Maurice 130.000 tonnes de sucre blanc et roux.

Et ce n'est pas tout, car le 24 janvier c'est au tour de British Sugar de signer un autre accord pour l'achat de 100.000 tonnes de sucre par an à Maurice.

Grâce à ces deux signatures, Mau-

rice a déjà réussi à garantir la vente d'une quantité supérieure à la production réunionnaise. Cela signifie aussi que Cristal Union n'aura pas besoin du sucre réunionnais après 2017, ni British Sugar.

L'annonce de la signature de Cristal Union avec les Mauriciens avait jeté un froid dans les conversations en marge de la visite de George Paul-Langevin à Sainte-Anne. Celle de British Sugar n'incite pas non plus à l'optimisme.

La question reste donc posée : qui achètera le sucre de La Réunion après 2017 ?

M.M.

«Partenariat commercial sans précédent entre CristalCo (Groupe Cristal Union) et le Syndicat des Sucres de l'île Maurice»

« Le groupe CRISTAL UNION, acteur européen majeur sur les marchés du sucre, de l'alcool et de l'éthanol, annonce ce jour (19 janvier – NDLR) un accord de commercialisation de sucre entre CristalCo, filiale commerciale de Cristal Union, et le Syndicat des Sucres de l'île Maurice représentant l'ensemble des producteurs de l'île.

À travers la signature de ce gros contrat commercial entre CristalCo et le syndicat sucrier mauricien, les producteurs de l'île Maurice ont décidé de confier au Groupe Cristal Union la part la plus importante de la commercialisation de leur production en Europe, en l'occurrence la commercialisation de plus de 130.000 tonnes de sucre blanc et roux par an.

Alain Commissaire, Directeur Général du Groupe Cristal Union, a déclaré « nous sommes ravis et fiers de ce partenariat avec les pro-

ducteurs mauriciens qui permet au Groupe Cristal Union de consolider sa position dans la filière sucre de canne et contribue à assoir sa stratégie de distribution de sucre en et hors Europe. »

Devesh Dukhira, Directeur Général du Syndicat des Sucres de l'île Maurice, a déclaré « avec la conjoncture économique peu favorable que connaît notre filière sucre mauricienne, dans un contexte de dérégularisation des marchés du sucre, c'est une véritable marque de confiance et de reconnaissance que les Producteurs Mauriciens accordent au Groupe Cristal Union, via sa filiale CristalCo, afin de les aider à trouver des débouchés commerciaux significatifs en Europe pour une part substantielle de la production sucrière locale ».

(Source Cristal Union)

«British Sugar commercialisera 100 000 tonnes de sucre blanc mauricien»

British Sugar, filiale d'AB Sugar, et le Syndicat des Sucres ont signé hier (23 janvier – NDLR) un accord commercial portant sur la commercialisation de 100 000 tonnes de sucre blanc mauricien en Grande-Bretagne et en Europe. L'accord entrera en vigueur à l'expiration du contrat liant le syndicat avec Südzucker en septembre prochain.

British Sugar, filiale d'AB Sugar, et le Syndicat des Sucres ont signé hier un accord commercial portant sur la commercialisation de 100 000 tonnes de sucre blanc mauricien en Grande-Bretagne et en Europe. L'accord entrera en vigueur à l'expiration du contrat liant le syndicat avec Südzucker en septembre prochain. « Cet accord nous permettra de servir plus efficacement nos clients directement », a déclaré Richard Pike, Managing Director de British Sugar.

(Source Le Mauricien)

Elections législatives en Grèce

Nette avancée de Syriza

Les Grecs se sont rendus aux urnes dimanche 25 janvier pour des élections législatives anticipées, considérées comme "historiques", car elles pourraient porter au pouvoir le parti de gauche Syriza.

Largement en tête des élections, Syriza a promis qu'en cas de victoire, il allait revenir sur les mesures d'austérité imposées à la Grèce et à la population par la troïka (FMI, BCE et Union européenne). Pour Alexis Tsipras, chef de file de Syriza, « la démocratie va être de retour en Grèce », a-t-il déclaré en allant voter.

A la sortie des urnes, le parti d'extrême gauche Syriza est donnée avec une nette avance, qui pourrait lui permettre d'avoir une majorité au Parlement. Le parti arrive largement en tête des élections législatives en Grèce, selon les sondages sortis des urnes. Avec entre 35,5 et 39,5 % des voix, il devance nettement le parti au pouvoir Nouvelle Démocratie, du Premier ministre conservateur Antonis Samaras.

Selon certains médias, la majorité absolue est à sa portée. Dans le cas contraire, Syriza pourra de toute façon former le groupe politique le plus important au parlement grec, qui compte 300 députés. Il devra alors s'allier avec un ou plusieurs petits partis comme To Potami

(centre), les socialistes du Pasok ou encore les Indépendants grecs (anti-austérité) pour former une majorité.

Mettre fin à l'austérité

Pour Alexis Tsipras, « le message sera que notre avenir à tous, en Europe, ne passe pas par l'austérité ». En tête des sondages depuis des mois, une victoire de Syriza, serait une première dans la zone euro, car le gouvernement qui en sortira sera ouvertement opposé aux contreparties exigées par l'Union européenne et le FMI pour éviter au pays la faillite.

Si Syriza est au pouvoir, le pays vivra un changement de cap significatif sur le plan économique et social, particulièrement après les mesures annoncées par la Banque centrale européenne (BCE) visant à injecter de très importantes liquidités dans les économies ayant adopté la monnaie unique.

Pour la première fois, depuis 2009,

l'économie grecque est sortie de la récession, entraînant une légère baisse du chômage. Le pays devrait se relever dans des années, raison pour laquelle Alexis Tsipras a fait campagne sur « le retour de l'espoir ». Ce dernier a d'ailleurs assuré que son pays serait maintenu dans la zone euro et a proposé une renégociation de l'accord avec la troïka, afin d'effacer la majeure partie de la dette grecque évaluée à 320 milliards d'euros.

D'autres mesures sociales sont prévues, dans l'un des pays d'Europe les plus pauvres, ainsi une hausse du salaire minimal, une baisse des prix de l'énergie pour les plus démunis, une réduction des impôts et une revalorisation des retraites et des salaires de la fonction publique ont été promis.

Les dirigeants de Syriza souhaitent une "trêve" de six mois au cours de laquelle le plan de sauvetage international serait mis en suspens pour laisser le temps à des négociations avec les créanciers.

Céline Tabou

Edito

L'autonomie énergétique, c'est maintenant... en Uruguay

Situé entre le Brésil et l'Argentine, l'Uruguay est un petit pays de 3 millions d'habitants. À la différence du Brésil, il n'a pas de pétrole. Le climat n'est pas tropical, donc pas de canne à sucre. Mais les Uruguayens ont des idées.

Célèbre pour avoir eu comme président l'ancien guérillero Pépé Mujica, dirigeant vanté pour la modestie de son train de vie, l'Uruguay a en parallèle développé une conscience écologique en s'appuyant sur une réalité : les énergies renouvelables sont gratuites, à la différence du charbon, du fuel ou de l'uranium.

En 2008, il a lancé un programme pour atteindre l'autonomie énergétique en 25 ans. Près de la moitié de l'énergie consommée actuellement en Uruguay provient de sources renouvelables. Cette année, les énergies renouvelables fourniront 90 % de l'électricité. Ainsi durant plusieurs périodes cette année, 3 millions de personnes consommeront une électricité produite à 100 % en Uruguay, sans aucun rejet de CO₂.

Pour atteindre l'autonomie énergétique en 25 ans, l'Uruguay mise sur ses cours d'eau. Dans ce domaine, les marges de manœuvre se réduisent du fait de la forte exploitation des rivières. Pour aller chercher les mégawattsheures, ce pays de 3 millions d'habitants s'est tourné vers le vent. Il a mis sur pied un ambitieux programme de construction d'éoliennes. D'ici la fin de l'année, 30 % de l'électricité produite viendra des éoliennes. C'est plus que le Danemark (25%), pays qui a pourtant lancé son programme voici une quarantaine d'années.

Ces faits amènent plusieurs commentaires.

Le premier, c'est l'utilisation de l'éolien, une source d'énergie intermittente. À La Réunion, EDF a fixé à 30 % la part des énergies intermittentes dans la production d'électricité. Aller au-delà risque de perturber le fonctionnement du réseau, disent les responsables de l'entreprise française. En Uruguay, cette limite de 30 % sera largement franchie. Un voyage d'étude s'impose pour comprendre comment les Uruguayens rendent possible ce qui est interdit aux Réunionnais.

Le second, c'est l'objectif en lui-même. Les Uruguayens se sont donnés 25 ans pour arriver à l'autonomie énergétique. En moins de 10 ans, cette autonomie est quasiment gagnée pour l'électricité. La Réunion s'était aussi engagée sur cette voie à partir de 1999. A la Région, Paul Vergès avait lancé un plan de 25 ans pour y parvenir. C'est La Réunion qui était citée en exemple, pas l'Uruguay. Mais en 2010, l'arrivée de Didier Robert au pouvoir a tout remis en cause. La part des énergies renouvelables n'augmente plus. Le chantier du tram-train électrique a été stoppé pour que plus d'un milliard d'euros soient réorientés dans la construction d'une route en mer désastreuse pour l'environnement.

Ce que les Uruguayens arrivent à faire pour 3 millions d'habitants, les Réunionnais le peuvent pour 1 million, d'autant plus que La Réunion dispose d'énergies abondantes que n'a pas l'Uruguay : soleil des tropiques, énergie thermique des mers, volcan.

L'autonomie énergétique c'est possible à La Réunion, à condition de changer de politique.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Oté

**Kosa ou la vni fé la, ozis ?
Ou la vni kontrol in pé la kanpagn ?
Lo rès, mi oi pa !**

Sa la komans dann tan Sarkozy ! Bann minis, pou in oui, pou in non, i vien an éskal shé nou ; pou kosa ? Mi koné pa, mé sak mi koné sé k'lé shoz i bouj pa, sirtou pa dann bon sans ? Aprés, sa la kontinyé avèk holland ; pou in oui, pou in non, ala ké lo bann minis i débark. Avèk zot kontinjan pou akonpagn azot konmsi shakinn lété in bout prézidan par li-mèm, shakinn lé kalif la plas lo kalif. Nou, dann in tourbiyon konmsa, nou lé a d'mandé kosa l'ariv anou ? Bondié la piss dsi nout tête ? In-in-in. Ni kour in gran danzé ? In-in-in ! Si nou lé dann malizé, sa i vé pa dir lo péi i sava koulé, é la pa in voiyaz minister va sov anou.

Alor kok i éspass ? Pétète lo voiyaz lé intérésan. Sirman, mé partou lo voiyaz lé intérésan. Nana in bon nouvèl pou aport pèrsonèlman ? In-in-in ! par mail i sar pli vite. Somanké i voiyaz gratuit ? Sirman mé sa i ésplik pa ké lo voiyaz lé nésésèr. Alor, bann sosyalis i di arien pars zot lé pi alèz-blèz ? Pétète mé koméla na tout sort manyèr pou fé lé shoz. Pétète, i fo vnir tazantan pou rodès in pé brotèl in pé ; mé mèm sa mi kroi pa.

Alor sré t'i ké lo manjé lé bon é afors voiyazé mi sipoz èl i sar manz manzé dann in ta péi é lo bon siouplé ; mé mèm sa i ésplik pa son voiyaz. Nout journal la di èl la vni pou mète o kondisyonèl sak Holland la di a lindikatif... Alors madam la minis, madam la dépitè parizyène asplik anou in pé kosa ou la vni fé pars a bien rogardé mi oi pa kosa ou la fé pandan dé zour. Lé vré ké ou la poin lo kont pou rann amoin, mé di amoin ! Dann mon zorèy, dousman-dousman, arienk pou konète !

Justin

« Bef dovan, i boir lo prop » - in kozman pou la rout

Dabor sak i tonm sou l' sans : dann in troupo bèf, na inn i pran la tête. Sète-la, i fo lé zot i lès ali ansèrv ali an promyé kisoï in boushé manjé, kisoï in pti sours delo. I apèl sa lo bèf dominan ou bien dominèr si zot i vé... Dann in sharète parèy : na sak i ral lo sharète, é na lo bèf l'aryèr i vien loin la ba. Si tèlman kan lo bèf dovan la fine boir d'lo, pétète li fé in pti bozoin an pasan. Donk kan bèf l'aryèr i ariv, na pi riyin do bon pou d'bon... Zèrb tann na pi ! Lo fré, na pi, i rès arienk la koshonsté. In sans zénéral : i pé an avoir in sans dann bann rolasyon rant lo moun : promyé arivé, promyé sèrvi ! La zamé ariv azot in ka konmsa kisoï pou zot favèr, kisoï kontre zot ? Fé travay zot koko ! Fé bouy zot matyèr griz ! Moin lé sir rant-rant ni pé tonm dakor rantre nou.